

Faits marquants

Tavelure : le risque de contamination secondaire persiste.

Carpocapse, Tordeuses : seules des tordeuses de la grappe (*Eulia*) sont capturées depuis 15 jours – fin du vol pour les carpocapses.

Cératite : les captures se maintiennent sur 2 sites.

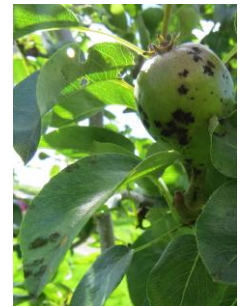
Anthonyme du poirier : la surveillance des adultes doit débuter.

Fruits à pépins

Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

Dans les parcelles où des taches bien noires sont observées, toutes pluies ou toutes rosées importantes peuvent être à l'origine de **contaminations secondaires à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.**

Même si les dégâts sur fruits peuvent être peu nombreux lors de la récolte, les risques d'apparition de tavelure lors de la conservation persistent. Des taches pourraient alors se former lors de la conservation.



Fredon idf

Tordeuses

Les données des piégeages sont indiquées en fin de BSV

Carpocapse des pommes – *Cydia pomonella*

Pas de capture ces 15 derniers jours, le second vol est terminé.

Petite tordeuse – *Cydia lobarzewskii*

Pas de capture ces 15 derniers jours.

Tordeuses de la pelure

- **Capua – *Adoxophyes orana***

Pas de capture ces 15 derniers jours.

- ***Eulia* ou tordeuse de la grappe – *Argyrotaenia pulchellana***

Les captures enregistrées depuis 15 jours diminuent progressivement d'une semaine à l'autre.

Le troisième vol est en cours.

Pas de seuil connu.

- ***Archips podana***

Aucune capture de cette tordeuse depuis 15 jours. Le vol semble donc se terminer.



Fredon IDF

Anthonome du poirier – Anthonomus pyri

L'anthonome du poirier est un charançon brun avec une bande transversale blanchâtre à l'arrière des élytres. Il mesure entre 4 et 5 mm et possède un rostre long faiblement arqué.

La sortie des adultes s'échelonne de septembre à octobre. Ils s'alimentent en effectuant des petites morsures dans les bourgeons floraux et foliaires des poiriers, pouvant provoquer le dessèchement partiel ou total de ces bourgeons. Les anthonomes déposent leurs œufs en automne dans les bourgeons floraux. Les jeunes larves éclosent à partir de décembre et évident les bourgeons. Les dégâts se manifestent lors du débourrement : les bourgeons attaqués ne s'ouvrent pas ou les inflorescences se développent irrégulièrement et finissent par se dessécher au moment de la pleine floraison.

Ce ravageur est actif pendant les heures qui précèdent l'aube voir encore pendant les premières heures du jour.

Dans les parcelles où des dégâts ont pu être observés au printemps, il est nécessaire de commencer la surveillance des adultes par battage de rameaux (100x3 coups), de préférence en matinée.



Tous fruits

Cératite – Ceratitis capitata

Les captures de la cératite continuent sur certains vergers comme par exemple à Vernouillet et à Groslay. Toutefois, les captures tendent à diminuer d'une semaine à l'autre.

C'est un organisme de quarantaine sous certaines conditions, pour le producteur, il n'y a pas d'obligation supplémentaire, sauf s'il exporte des produits vers des pays indemnes.



Prochain BSV, le jeudi 13 octobre 2016

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Observations : FREDON – Les Vergers de Molien – le Jardin du Luxembourg – Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France

Rédaction : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM

Comité de relecture : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Tordeuses de la pelure• ***Eulia – Argyrotaenia pulchellana***

dpt	commune	total des captures depuis la pose des pièges	sem 37	sem 38	sem 39
77	Gressy	37	0	1	0
78	Orgeval	83	1	0	0
78	Vernouillet	254	49	16	6
95	Groslay	228	5	3	1

• ***Archips podana***

dpt	commune	total des captures depuis la pose des pièges	sem 37	sem 38	sem 39
77	Gressy	15	0	0	0
78	Les Alluets le Roi	10	0	2	0
78	Vernouillet	63	0	0	0
95	Groslay	32	5	0	0